

DEPARTEMENT
Haute-Saône
Commune de FRESSE

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Extrait des délibérations
Conseil Municipal du 11 juillet 2011

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoir(s) : 0
Absent(s) : 3
Votants : 8

AFFICHE LE 18/07/2011

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 5 juillet 2011 pour la session ordinaire du 11 juillet 2011.

L'an deux mil onze, le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire,

Etaient Présents: PARISOT, GENEY Adjoint, CHIPPAUX, BOHEME, JOLY, DAVAL C., DAVAL B. et LOMBARD Patrice Maire,

Absent(s) excusé(s):

Absent(s): MOUGENOT, GAMELON, GILLET.

Le conseil municipal visite la chaufferie bois afin de faire le point sur les travaux.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur DAVAL Cyrille a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire : Vente du Suzuki Santana – A l'UNANIMITE, le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à cette modification.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide en ouverture de séance de laisser la parole à Madame DURUPT Chantal qui porte connaissance aux conseillers municipaux la pétition qui circule concernant les nuisances sonores de nuit comme de jour qu'occasionne l'installation d'un refuge de chiens au lieu dit « Les Combottes ».

Monsieur le Maire et Monsieur DAVAL Brice s'engagent à se rendre sur place le 12 Juillet afin de rencontrer les propriétaires et de leur proposer dans un premier temps qu'ils équipent les chiens de colliers anti aboiement, et procèdent à des travaux acoustiques.

Date butée pour cette opération le 1^{er} Août 2011.

Passé ce délai, sans étude adaptée ou évolution notoire au niveau des nuisances la commune portera plainte.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS VALIDATION DE
L'AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE - VALIDATION DES AVENANTS AUX
MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réalisation de la chaufferie bois arrive à sa fin et que des modifications aux contrats de maîtrise d'œuvre et aux travaux nécessitent des avenants.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité

1) - **N'APPROUVE PAS** l'avenant de maîtrise d'œuvre conformément aux engagements du marché et révisant cette rémunération de 13 694,40 € HT à **16 468,48 € HT**.

2) **N'APPROUVE PAS** les avenants aux marchés de travaux pour la réalisation de la chaufferie bois comme détaillés ci-dessus. Le montant total des marchés passe de 233 770,66€ HT à **248 278,00 € HT**.

3) **N'AUTORISE PAS** Monsieur le Maire à signer ces avenants et tous documents s'y rapportant.

Fait à FRESSE, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ère} CLASSE

Le Conseil municipal, à :

| VOIX POUR | VOIX CONTRE | ABSTENTION(S) | REFUS DE VOTE |
|-----------|-------------|---------------|---------------|
| 7 | 1 | 0 | 0 |

- décide la création, à compter du 1^{er} novembre 2011, d'un poste d'Adjoint Technique 1^{ère} classe à 35 h hebdomadaires, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu,
- précise qu'il s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget,
- autorise M le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et ans que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Monsieur PARISOT Jean-Marie quitte la séance suite à ce vote.

VENTE DU SUZUKI SANTANA

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE (7 personnes)

DECIDE :

De vendre le SUZUKI -SANTANA immatriculé 6520 LV 70 pour un montant de 2 500 € - DEUX MIL CINQ CENTS EUROS -

D'AUTORISER Monsieur le Maire signer tous les documents s'y rapportant et à sortir de l'inventaire le dit véhicule.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

Cloche du Magny

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un particulier qui souhaite acquérir la cloche du Magny.
Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse la vente de la cloche.

Vente de tables d'école

Suite à la vente des tables d'école Monsieur DAVAL Brice propose un pot de l'amitié avec les habitants de Fresse le Vendredi 12 Août 2011 de 17 H à 20 H devant la salle des fêtes.

Madame JOLY Chantal se propose pour recenser la prochaine rentrée les enfants qui suivent des études dans les différents collèges - lycée afin de leur attribuer la subvention transport et fourniture scolaire. Cette opération était assurée auparavant par l'APEF.

Festivités du 14 Juillet

Distribution du Bulletin d'info de la CCHVO ;

Plus de question à l'ordre du jour

La séance est levée à 21h30.

Vu
Le Maire,
Patrice LOMBARD

